



Question de diplome pour exercer

Par **Alexissalou**, le **02/08/2008** à **21:42**

Bonjour,

J'aimerais créer un tour operateur specialisé pour des voyages étudiant. c'est un nouveau concept qui arrive en France. Cette idée m'est venue car j'ai passé 3 années en Espagne où j'ai travaillé dans le domaine de l'événementiel. J'ai gardé énormément de contact qui pourrait bien m'aider pour me lancer, bref j'ai acquis une certaine expérience dans le domaine.

Mais une question se pose, moi qui suis titulaire d'un BAC logistique, puis-je exercer ce métier en France sans diplôme?

merci de m'éclairer à ce sujet

Par **adama**, le **05/08/2008** à **18:46**

Bonjour,

vous pouvez exercer ce métier sans nécessairement avoir un diplôme dans ce domaine. votre expérience professionnelle est prise en compte en terme de validation des acquis professionnels qui sont de nos jours valorisés.

Il faut seulement vous rendre dans les agences de création d'entreprise pour connaître toutes les conditions administratives et légales pour commencer une activité lucrative.